



Communiqué FO : Le tabac est l'amiante des employés de casino

Rubrique : actualités - Date : vendredi 25 août 2006

Le 24 août 2006. Devant les informations rendues publiques ces derniers jours, faisant état d'une extension de l'interdiction de fumer dans les lieux publics à l'exception des cafés restaurants, discothèques et des casinos, la section fédérale des Casinos de la FEC FO tient à affirmer les points suivants :

- Les 12 000 employés travaillant dans les 200 casinos français ne peuvent qu'être révoltés par l'idée de continuer à travailler encore dans la fumée de cigarettes, comme c'est le cas, hélas, aujourd'hui.
- Pourtant, la loi est claire et les casinos, comme n'importe quel lieu de travail, devraient être intégralement non fumeurs. Or, voilà quinze ans que les exploitants de casinos violent la loi en imposant aux salariés de travailler dans une ambiance enfumée.
- Le bilan de cette situation est connu : une femme enceinte salariée d'un casino travaille jusqu'au dernier jour précédant son congé de maternité dans une atmosphère proche d'un wagon fumeur de la SNCF. De même, les études sanitaires faites dans la branche montrent que l'espérance de vie d'une personne ayant travaillé dans un casino n'est que de 63 ans et des salariés n'ayant jamais fumé meurent du cancer du fumeur.
- Au nom de quoi un employé de casino devrait-il être exclu d'une mesure visant à lui éviter le contact d'une substance cancérigène ? Parce que le tabac est l'amiante des employés de casino, nous réclamons l'interdiction totale de fumer dans les casinos.

FO Casinos rappelle qu'elle a entamé des procédures judiciaires à l'encontre des Casinos d'Enghien et de Nice pour violation de la loi. Un décret gouvernemental autorisant le tabagisme dans les casinos agirait comme une véritable amnistie pour des casinos officiellement délégataires de service public, qui s'affranchissent du droit depuis quinze ans. Devant une telle menace, FO Casinos décide donc d'intenter des actions devant les tribunaux contre la totalité des 200 casinos de France.

Constatant que les salariés des casinos sont les grands oubliés, FO Casinos écrira prochainement au Ministre de la Santé, Xavier Bertrand, pour être reçu et exposer la revendication d'une interdiction totale de fumer dans les casinos.

Contact : David ROUSSET

david.rousset@wanadoo.fr